

Ticket sport-culture CANCALE 2025

- Mon enfant est âgé de 6 à 11 ans inclus à savoir ayant atteint l'âge de 6 ans avant le 31 Décembre 2024 et n'ayant pas atteint l'âge de 12 ans au 1^{er} Janvier 2026
- Il est **Cancalais**
- Je suis bénéficiaire de l'**Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)**
- J'inscris mon enfant dans une association **culturelle et/ou sportive** de Cancale

Je peux bénéficier de 20€ à 40€* de réduction pour l'inscription de mon enfant pour son activité

ÉTAPE 1 : INSCRIRE LE JEUNE A L'ASSOCIATION

et demander une attestation
d'inscription à l'association.

(L'association est libre ou non, de
proposer une formule de
paiement adaptée permettant aux
familles de ne pas faire d'avance)

ÉTAPE 2 : SE PRÉSENTER À L'ESPACE BEL-AIR ET INSCRIRE SON ENFANT POUR LE DISPOSITIF

Avec présentation ; de la pièce
d'identité ou le livret de famille,
de l'attestation de l'allocation
de rentrée scolaire et de
l'attestation d'inscription à
l'association.

ÉTAPE 3 : L'ASSOCIATION SE VERRA VERSER UNE SUBVENTION

de la part du CCAS,
Correspondant au montant de la
réduction accordée à l'enfant

*Si le montant de la cotisation est :

- > de 45 à 90€ : 1 ticket soit 20€
- > à partir de 91€ : 2 tickets soit 40€

Si le jeune pratique plusieurs activités, **une seule inscription** sera prise en compte.

RENDEZ-VOUS AU POINT D'ACCUEIL DE L'ESPACE BEL-AIR

Adresse : 24 rue du Stade, 35360 CANCALE

Tél. : 02 23 15 13 71 - Mail : espacebelair@ville-cancale.fr

PERMANENCES AU POINT D'ACCUEIL

A compter du 16 septembre 2025

- le mercredi matin de 10h à 12h

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS LIBÉRER SUR CES TEMPS DE PERMANENCES ?

Prenez rendez-vous avec l'équipe
d'animation au 02 23 15 13 71 ou par
mail.